

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication DEMAG	Type DF.10 P	Fiche d'homologation N° CH 5195 02
--	--------------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur LINGENER BAUMASCHINEN GmbH, Lingen (D) / Vente: DEMAG BAUMASCHINEN GmbH, Düsseldorf (D)
 Identification "DF,10P" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à droite, au dos de la benne
 N° du châssis à droite, en haut sur le palier des bouteilles de gaz
 Ident. du moteur "F4L 912" sur plaquette, latéralement sur le moteur, sous le démarreur, visible de l'avant
 Importateur princ. KAESLIN AG, Baumaschinen, 8854 Siebnen
 Véhicule homologué 47 060 Signes fixes dans code du type DF,10 P

Châssis
 Nombre d'essieux 2 (AV-ess, simple) Nombre de roues 6
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique
 Transmission entraînement hydrostatique + mécanique non synchron.
 Nombre de vitesses 2 x 4 Entraînement sur roues AR
 Frein de service hydraulique, à disques, sur arbres d'entraînement resp. sur les roues arrière
 Frein auxiliaire mécanique, à disques, sur arbres d'entraînement resp. sur les roues arrière
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. -

Moteur
 Marque DEUTZ Type F4L912
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position au centre
 Refroidiss. air Nombre cylindr. 4
 Alésage 100 Course 120
 Cylindrée 3768 CV-impôt 19,2
 Puissance en CV 51,45 kW à 1/min 2500
 (70 DIN)
 Brut à proximité 94 dB(A) à 1/min 2850 (x)
 Silencieux 1= 430x120x230 mm (xx)
 Mesure des gaz Eacharach = 4,0 (xxx)
 Déparasitage -

Carrosserie
 Nombre de portes - Indic. vit. -
 Ceintures sécurité - Rétroviseur -
 Cale 1/380x170x200 mm Attelage -
 Antivol -
 Nombre de places t 1 av. centre ar.
 Dimensions
 Longueur int. ext. 6100 Empattements 2300 / (AV=850)
 Largeur 2500
 Hauteur 2550 Vole av 2000 ar 1930
 Porte à faux lat. Voles av - ar -
 av 1250
 ar 2550 Braquage g 15300 d 15500
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 3900 *)

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 2750 10500 13250
 Charge utile -
 Poids total 2750 10500 13250
 Garantie fabr. 15000
 Dimens. pneus 560/100-410 14,00 - 20 (Variantes
 Ply / bar caoutchouc-plein 18 / 8,0 voir
 Charge (12 pneus 11520 13500 remarques)
 pour V max 16 20
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 18 km/h
 Vitesse maximale testée 16 km/h

Equipement §)	
Feux de route	-
Feux de croisement	M (E) ("M" sur le verre = facultatif)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) K 12642 ar 2a (E)
Catadioptres	av ar 1 (E)
Feux de gabarit	av A (E) dans M ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	
Essuie-glace	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA 002 526 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial) *)	
Marque et type	DEMAG D.F. 10 P	
Homologation		
N°	CH 5195 02	
Carrosserie	machine à poser le revêtement de la chaussée	
Places	total 1	avant
Poids à vide	13250	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 19,2
Poids total	13250	Cylindrée 3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial: distance du volant vers l'avant = 3900 mm; porte à faux AR = dépasse 80 % de l'empattement.
- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 16 km/h, sans palier = 85 dB/A.
- xx) Insonorisation : sur la droite, tôle (minimum 900 x 500 mm) garnie de matière insonorisante.
- xxx) Mesure de la fumée: BOSCH noircissement 2,2 à 2350 t/min correspondant au régime de pleine charge le plus bas du véhicule en marche.
- §) Equipement : la hauteur des feux et la disposition des clignoteurs latéraux sont admises pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 141 - le récipient de bitume doit être assuré au moyen de supports;
 - le dispositif servant à poser le revêtement doit être assuré;
 - lors de courses de transfert, le siège du conducteur doit être à gauche.

W Siebren, 15.3.1978
Lieu et date de l'homologation

Chariot de travail
(véhicule spécial)

D E M A G

D F . 1 0 P

CH 5195 02

Fiche complémentaire

I

Complément du 23.07.79 à Berne - Ad

à partir du No du châssis : 47 115

Modification de l'insonorisation:

en lieu et place de la tôle de rebondissement placée à droite, le compartiment du moteur est garni de matière absorbante;

l'aspiration d'air est déplacée vers le bas et garnie de matière absorbante.

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 16 km/h, sans palier = 84 dB/A

à proximité de l'échappement: 92 dB/A à 2850 t/min.